

Voici entre autres ce qui s'est passé depuis que les socialistes ont été vaincus au Manitoba. Selon le ministre des Finances, M. Donald Craik:

En 1978, les investissements privés ont augmenté de 22 p. 100 au Manitoba, soit la plus forte augmentation au Canada.

Et il a ajouté:

... ce qui l'a naturellement encouragé, ce sont les chiffres de Statistique Canada sur les investissements privés l'an dernier.

Je passe maintenant à des données d'ordre national. De 1970 à 1972, les investissements directs à l'étranger ont été de un milliard par année. De 1976 à 1978, ils se sont élevés à 3,100 millions. C'est parce que les investisseurs n'ont guère confiance dans le gouvernement actuel qu'ils s'en vont ailleurs avec leurs capitaux. Les exemples que j'ai fournis tantôt à propos de la situation qui existe au Manitoba se reproduisent dans toutes les provinces du pays. Les investisseurs ne font pas paraître d'annonces dans les journaux; ils ne font pas de confidences; ils s'en vont tout simplement sans faire de bruit. Si un député conteste mes chiffres, il n'a qu'à venir me trouver dans mon bureau et je lui ferai voir des données concernant le nombre d'entreprises et les sommes que le Canada a perdus depuis trois ou quatre ans.

On peut juger l'administration d'un pays d'après les capitaux d'investissement que ce pays réussit à attirer. Or, le Canada n'en attire que bien peu. Il est assez mal vu des investisseurs étrangers. Ainsi, de 1970 à 1972, les investissements étrangers directs au Canada atteignaient 2.4 milliards de dollars. Ils sont actuellement de .025 milliard de dollars et ils décroissent continuellement. Nous continuerons d'avoir de sérieux problèmes de chômage, par exemple, tant que nous aurons affaire à des gouvernements socialistes, comme ceux que le premier ministre voudrait voir à la tête des différentes provinces, et tant que sera appliquée la doctrine socialiste actuelle.

Si jamais on déclenche des élections et que le gouvernement actuel est réélu, nous aurons le contrôle des changes. Le gouvernement a nié à maintes reprises qu'il imposerait le contrôle des changes. Le gouvernement est incapable d'empêcher les capitaux de sortir du pays et tout autant incapable d'y attirer des capitaux. On parle à l'étranger du contrôle des changes. Le *Myers' Finance and Energy* publiait dans son numéro du 16 mars 1979 un article intitulé «Exchange Controls Coming?». Le premier ministre et le ministre des Finances (M. Chrétien) ont nié à maintes reprises qu'ils imposeraient le contrôle des changes, mais leur crédibilité est nulle. Leur parole ne vaut rien. La chose a déjà été démontrée durant la dernière campagne électorale fédérale à propos du contrôle des prix et des salaires, tout comme à l'occasion des autres déclarations ridicules du premier ministre qui promettait de contrôler les dépenses et que j'ai fait consigner aujourd'hui au compte rendu. Voici ce qu'on pouvait lire dans le numéro du 16 mars du *Myers' Finance and Energy*:

Il est tout aussi ÉVIDENT que le Canada ne peut continuer à tolérer cette hémorragie de capitaux.

Cela suppose un contrôle des devises. C'est dire qu'il faut des autorisations pour sortir de l'argent du pays. Dans quelle mesure ces contrôles seront sévères, libéraux ou temporaires, cela reste à voir. Mais une fois mis en place, il serait pratiquement impossible de les lever tant que planera sur le pays la menace de séparation du Québec.

Nous avons donc un problème double, monsieur l'Orateur. Si les Canadiens réélisent le gouvernement actuel, ils devront s'attendre à un contrôle des devises. Les ministériels peuvent

Gaspillage et mauvaise gestion

nier tant qu'ils veulent cette éventualité, leur parole ne vaut rien. A l'étranger, des experts analysent la situation du Canada. Je vous ai cité des chiffres qui montrent les sommes énormes d'argent qui sortent du pays et le peu qui y entre. Nous ne pouvons survivre. La seule solution à laquelle songe le gouvernement, c'est soit d'imprimer davantage de billets, d'emprunter davantage ou de dépenser davantage. Rappelez-vous ceci: les contribuables canadiens versent déjà 23 millions par jour pour payer l'intérêt de la dette du Canada. Pourtant, le président du Conseil du Trésor (M. Buchanan) et le député de Comox-Alberni nous ont expliqué que tout va pour le mieux et que le gouvernement a la situation bien en main.

Au cours de l'année financière 1980, les dépenses fédérales totales, c'est-à-dire les dépenses budgétaires et non budgétaires, s'élèveront à 52.6 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 4.3 milliards, soit de 8.9 p. 100, par rapport aux dépenses qui avaient été prévues au cours de l'année financière 1979, à savoir 48.3 milliards. Cet écart de 4.3 milliards de dollars entre les prévisions et les dépenses réelles est le plus fort qui ait jamais été enregistré depuis l'année financière 1976, quand le programme de restriction des dépenses fédérales créé en 1975 est entré en vigueur.

Chose intéressante, lorsque le ministre actuel des Finances était président...

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je regrette de devoir annoncer au député que son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre son discours s'il obtient le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Je désire d'abord féliciter l'honorable député de Calgary-Centre (M. Andre) de sa motion, qui se lit comme il suit, et je cite:

Que la Chambre blâme le gouvernement de son gaspillage et de sa mauvaise gestion ainsi que de n'avoir pas appliqué des méthodes de gestion et d'administration assurant que l'argent des contribuables soit dépensé de manière rentable et efficace et selon la volonté du Parlement.

Cette initiative nous donnera l'occasion d'expliquer à la population canadienne les diverses politiques du gouvernement, la répartition des budgets, les coupures effectuées au niveau de plusieurs ministères, les diverses recommandations qui ont été mises de l'avant depuis quelques années. Le libellé de cette motion est des plus général et ressemble un peu aux observations que l'on entend de plus en plus. Ces observations s'entendent au niveau des familles non seulement dans ma circonscription, dans ma province, au niveau du pays, mais je pense que ces observations ou ces commentaires se font au niveau de la planète. Je m'explique. Je pense bien que nous avons tous entendu des remarques à l'effet que le conjoint qui demande à son épouse plus de détails sur la gestion de son budget familial lui adresse, à l'occasion, quelques remarques, pas toujours des plus élogieuses. Mais cette situation se rencontre régulièrement dans tous les foyers, comme je le disais, non seulement au Canada mais au niveau de la planète. C'est un peu la raison pour laquelle je félicite le député de Calgary-Centre d'avoir signalé cette situation à l'aide de sa motion, ce qui permet au gouvernement d'expliquer les diverses mesures budgétaires prévues en vue d'améliorer cette situation ou les situations qui ont été signalées.